Société Française de Médecine du Travail

Présentation de deux recommandations de bonne pratique

a réunion de la Société Française de Médecine du Travail, qui s'est tenue à Paris, le 11 octobre dernier, a été consacrée aux recommandations de bonne pratique.

A cette occasion, deux recommandations pour la pratique clinique : "Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés à des manipulations de charges" et "Dépistage et gestion du mesurage de substances psychoactives (SPA) et milieu professionnel" ont été présentées.

Une première session, pour laquelle le médecin conseil du Cisme, le Docteur Corinne LETHEUX, était modérateur aux côtés du Professeur Yves Roquelaure, a été consacrée à la recommandation "Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés à des manipulations de charges".

L'élaboration de cette recommandation répond à une demande de la Direction Générale du Travail, promoteur du projet. Elle a pour objectif d'améliorer le repérage et l'évaluation des situations professionnelles exposant à des manutentions manuelles de charges, et de définir la surveillance médicale adaptée afin de dépister et limiter les atteintes rachidiennes lombaires liées à ces expositions, dans le cadre d'une stratégie de prévention intégrée, collective et individuelle, en milieu de travail.

La recommandation porte sur :

 les paramètres de la situation de travail à prendre en compte chez les travailleurs exposés à des manipulations de charges en milieu professionnel.

- les méthodes et outils d'évaluation de l'exposition à ce risque, applicable en milieu de travail.
- les surveillances médicales adaptées pour les personnes exposées à des manipulations de charges, en distinguant les situations de travailleurs sains et lombalgiques,
- les mesures, collectives et individuelles, appropriées dans le milieu de travail pour une prévention du risque rachidien lombaire lié aux manipulations de charges, et le maintien dans l'emploi et/ou le retour dans l'emploi des travailleurs souffrant de lombalgies.

Pour en savoir plus, cette recommandation sera prochainement mise en ligne sur le site Internet de la Société Française de Médecine du Travail.

La recommandation portant sur le "Dépistage et gestion du mesurage de substances psychoactives (SPA) et milieu professionnel " publiée, en mars 2013, par la Société Française d'Alcoologie (SFA), en partenariat avec la Société Française de Médecine du Travail, a été abordée dans une seconde session.

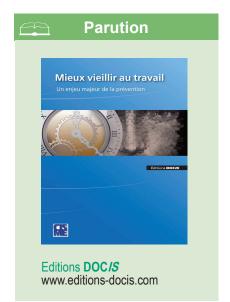
Cette recommandation, appelée, à l'origine, à être labélisée par la Haute Autorité de Santé (HAS), est finalement portée par ces deux sociétés et bénéficiera de mises à jour.

En raison de la complexité du sujet,

cette recommandation traite spécifiquement des substances susceptibles de générer des troubles du comportement et ne couvre que les thèmes du dépistage et de la pratique médicale. Elle se compose de 26 recommandations réparties en quatre grandes catégories :

- les interactions entre les conduites de consommation et le travail, en présentant notamment, les déterminants professionnels de la consommation, ainsi que les aspects économiques des programmes de prise en charge;
- le repérage clinique qui met en avant les modalités et conduites à tenir en matière de consommation de substances psychoactives, ainsi que les outils à disposition pour ce repérage;
- le dépistage biologique des substances psychoactives à travers la présentation des méthodes analytiques, de leur efficacité, mais aussi des limites de ce dépistage biologique;
- la gestion des troubles comportementaux aigus en milieu de travail liés à la consommation de substances psychoactives.





BRÈVE

Rencontre CNOM - CISME

Une prise de contact entre le nouveau Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM), le Docteur Bouet, et Monsieur Lesimple, Président du Cisme, s'est déroulée le 8 octobre dernier.

Etaient également présents le Docteur François Simon, Président de la section Exercice Professionnel, et le Docteur Ley, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins d'Alsace et médecin du travail, en tant que représentants du CNOM, et pour le Cisme, Messieurs Texier et Brun, respectivement Président sortant et Directeur du Cisme, ainsi que le Docteur Letheux, Médecin Conseil.

Cette entrevue a été l'occasion d'aborder différents dossiers pouvant être travaillés en collaboration entre ces deux organismes.